

NOUVELLE-CALEDONIE

-----  
GOUVERNEMENT  
-----

N° 2018-~~1991~~/GNC

du 14 AOÛT 2018

Haut-Commissariat de la République  
en Nouvelle-Calédonie

16 AOÛT 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Ampliations :

H-C	1
Affaires maritimes	1
Provinces	3
Marine nationale	1
Intéressé	1
Archives	1
JONC	1

**ARRETE**

**portant approbation du plan d'actions des atolls d'Entrecasteaux**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 51/CP du 20 avril 2011 relative à la définition des aires protégées dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie et sur les îles appartenant à son domaine public ;

Vu la délibération n° 252 du 24 août 2017 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2017-157D/GNC du 6 décembre 2017 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2017-17284/GNC-Pr du 1<sup>er</sup> décembre 2017 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n°2017-17286/GNC-Pr du 1<sup>er</sup> décembre 2017 constatant la prise de fonctions du président et du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2014-1063/GNC du 23 avril 2014 créant le parc naturel de la mer de Corail ;

Vu l'arrêté n° 2013-1003/GNC du 23 avril 2013 instaurant une aire protégée aux atolls d'Entrecasteaux ;

Vu l'arrêté n° 2018-1987/GNC du 14 août 2018 instaurant des réserves à Chesterfield, Bellona, Entrecasteaux, Pétrie et Astrolabe ;

Vu les avis du comité de gestion en date du 20 juin 2018 et du 26 juillet 2018 ;

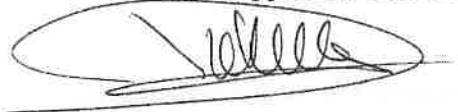
Sur proposition du directeur des affaires maritimes,

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le plan d'actions des atolls d'Entrecasteaux porté en annexe au présent arrêté est approuvé pour une durée de cinq ans.

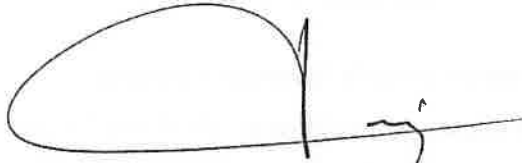
**Article 2** : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement  
chargé des affaires coutumières,  
de l'écologie et du développement durable



Didier POIDYALIWANE

Le président du gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie



Philippe GERMAIN

Annexe à l'arrêté n° 2018-1894/GNC du 14 août 2018  
portant approbation du plan d'actions des atolls d'Entrecasteaux

Haut-Commissariat de la République  
en Nouvelle-Calédonie

16 AOUT 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL

PLAN D' ACTIONS DES ATOLLS D'ENTRECASTEAUX 2018-2022

**A. Un patrimoine naturel et culturel protégé**

**OBJ 1. Protéger les écosystèmes et leur connectivité**

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Mettre les récifs Pelotas et Guilbert en réserve intégrale							Réserves intégrales créées fin 2018
Contrôler ou éradiquer le cocotier							100% des cocotiers contrôlés en 2022
Réaliser un point zéro sur les récifs de Portail et Mérite							Point zéro réalisé en 2020
Contrôler ou éradiquer le lantana, la verveine bleue et le faux mimosa							100% des espèces citées contrôlées en 2022
Mettre en place un suivi et une évaluation des opérations de contrôle des espèces envahissantes							Suivi mis en place en 2020
Améliorer le protocole de suivi des récifs et lagons et le réaliser	UNC, IRD, IFREMER						Nouveau protocole de suivi proposé en 2020
Interdire les activités de loisir impactantes des professionnels et particuliers							Fréquentation des professionnels et particuliers cadrée fin 2019
Matérialiser les sentiers recommandés sur Huon et Fabre							2 sentiers balisés fin 2018
Interdire tout type de pêche dans la réserve naturelle							Réglementation prise fin 2018
N'autoriser les travaux scientifiques dans les réserves intégrales que si cela est justifié (spécificité de la réserve intégrale pour l'objectif de l'étude)							100% des autorisations de travaux scientifiques dans les RI justifiées

## OBJ II. Protéger les espèces patrimoniales, rares, en danger et migratrices

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Améliorer le protocole de suivi des tortues vertes et le réaliser	WWF, IMATECH, ADL						Nouveau protocole de suivi proposé fin 2018
Améliorer le protocole de suivi des oiseaux et le réaliser	SCO, IRD, WWF						Nouveau protocole de suivi proposé en 2019
Mettre en place une interdiction saisonnière ou des plages horaires journalières pour l'accès aux îlots							Règlementation prise fin 2019

## OBJ III. Mieux caractériser et reconnaître le patrimoine culturel matériel et immatériel

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Recenser les vestiges de l'exploitation de phosphate	IANC						Cartographie des vestiges sur les 4 îlots fin 2020
Etudier la toponymie du site	IRD						100% des récifs et îlots nommés en 2020
Recenser la culture orale/chants et les liens avec Bélep sur Entrecasteaux	IRD, Bélep, PN						Etude restituée en 2022

## OBJ IV. Préserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Intégrer Entrecasteaux dans un livret numérique sur l'histoire des îles et récifs éloignés du PNMC	IANC, Bélep						Livret diffusé fin 2022

## B. Des usages durables et responsables reconnus

### OBJ V. Garantir et accompagner le développement d'un tourisme responsable

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Informier les opérateurs touristiques de la nouvelle réglementation tourisme du PNMC	SANT						100% des entreprises agréées informées en 2019
Informier les plaisanciers sur les nouvelles réglementations	SANT						100% des marinas et agents maritimes locaux informés
Déterminer la capacité de charge des îlots en réserve naturelle	Scientifiques						Capacité de charge connue fin 2019
Réaliser un zonage des activités autorisées	CG, AFB, SHOM						Carte des vocations réalisée fin 2020

### OBJ VI. Se préparer aux usages futurs

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Mettre en place des indicateurs météorologiques et marins pour suivre les effets du changement climatique	IRD, DIMENC						Grille d'indicateurs établie en 2021
Poursuivre le suivi du trait de côte	DIMENC, UNC						5 suivis réalisés en 2022
Etudier les interactions écosystémiques (végétation, animaux...)	Scientifiques, DIMENC, SCO						Etude présentée en 2020

## C. Une bonne gouvernance

### OBJ VII. Impliquer les populations

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Elaborer et diffuser un guide des bonnes pratiques (activités, biosécurité, rejets, déchets...)	SANT, CG						Diffusion fin 2019
Participer à la fête de la mer à Poum	PN, Bélep						Participation à 100% des événements

Organiser la restitution des études scientifiques et actions menées aux habitants de Bélep	UNC, IRD, Bélep, conseil coutumier					Habitants de Bélep informés de 100% des études réalisées à Entrecasteaux
Mettre en place et communiquer sur la déclaration de passage à Entrecasteaux et formulaire de retour d'information en ligne	SANT					100% des déclarations et retours faites en ligne en 2022
Mettre les panneaux à jour (nouvelles mesures et recommandations, contact pour retour d'information)						100% des panneaux remplacés fin 2018
Intégrer Entrecasteaux dans les interventions PNMC en milieu scolaire	CEN, ADL, WWF, SCO					10 interventions effectuées entre 2020 et 2022
Tenir un blog au jour le jour lors des missions de terrain						Blog pour 100% des missions Amborella à partir de 2020
Impliquer les étudiants et les habitants de Bélep dans les missions de suivi	UNC, Bélep					Participation sur au moins 50% des missions de suivi

### OBJ VIII. Renforcer, optimiser et mutualiser les moyens

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie	Année					Cible/Indicateur
		1	2	3	4	5	
Evaluer le coût / bénéfice d'une opération d'arrachage des cocotiers	AFB						Etude réalisée pour fin 2019
Etudier le succès de reproduction des tortues	IMATECH						Relevés effectués sur 100% des missions de suivi
Etudier le succès de reproduction des oiseaux	SCO, IRD, CNRS, AFB						Relevés effectués sur 100% des missions de suivi si nécessaire
Permettre l'organisation de missions de contrôle en cas de crise ( <i>exemple blanchissement corallier</i> )	Scientifiques, CG						100% des alertes suivies par une mission de contrôle
Augmenter les échanges techniques réguliers avec les équipes scientifiques pour rationaliser les études	Scientifiques, CG						1 réunion/an pour établir un programme scientifique annuel
Développer les techniques automatisées de suivis et surveillance	FANC, Scientifiques						Solutions proposées et mises en place en 2020
Embarquer un observateur à bord des missions scientifiques hors Amborella	CG						Un observateur sur 100% des campagnes sauf dérogation proposée par le CG

**D. Un parc intégré à l'échelle locale, régionale et internationale**

**OBJ IX. Travailler en cohérence avec les gestionnaires locaux**

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie		Année					Cible/Indicateur
	1	2	3	4	5			
Améliorer les échanges entre le comité de gestion du PNMC, le GT Entrecasteaux, le CEN et les comités de gestion des zones Unesco	CEN							Bilan des échanges présenté annuellement au CG du PNMC et au CA du CEN

**OBJ X. Développer les coopérations régionales au profit de la région mer de Corail**

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie		Année					Cible/Indicateur
	1	2	3	4	5			
Organiser des échanges techniques avec l'administration de la Grande barrière de Corail (Zone Unesco) et le CSIRO	CG							Au moins une rencontre organisée d'ici 2021

**OBJ XI. Prendre une pleine part dans les relations internationales**

Actions	Partenaires de la Nouvelle-Calédonie		Année					Cible/Indicateur
	1	2	3	4	5			
Etablir des partenariats avec les autres sites marins Unesco	CEN							Au moins 1 partenariat formalisé en 2020
Prendre part aux réunions internationales de gestionnaires (ex : rencontre des gestionnaires Unesco) et restituer les résultats au Comité de gestion du PNMC	CG							Participation de la DAM à au moins 50% des rencontres

**Haut-Commissariat de la République**  
 en Nouvelle-Calédonie  
**16 AOÛT 2018**  
**CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

